



## La Palestine spoliée

Lettre à monsieur François-Philippe Champagne, ministre canadien des Affaires étrangères

Par [Guy Durand](#)

Mondialisation.ca, 07 février 2020

[Le Devoir \(Lettres du lecteur\)](#)

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Les journaux nous apprennent l'entente Trump-Nétanyahou sur un plan de paix pour Israël et la Palestine : un plan de paix fixé sans la participation des représentants palestiniens, un plan de paix qui proclame Jérusalem « capitale indivise » d'Israël, un plan de paix qui spolie la Palestine du tiers de son territoire (la vallée du Jourdain) et qui annexe les colonies juives présentes ailleurs. Toutes choses qui violent explicitement le droit international ; qui contredisent la décision de l'ONU de 1947 lorsque celle-ci a donné un pays aux Juifs décimés par l'holocauste en souhaitant l'existence de deux pays autonomes ; et qui contreviennent à la volonté de l'ONU qui s'en tient aux frontières définies en 1967.

Monsieur le Ministre, pourquoi ne condamnez-vous pas cette proposition, en particulier cette annexion des colonies (comme le Canada l'a fait pour l'invasion de la Crimée par la Russie en mars 2014) ?

Plus largement, pourquoi n'en profitez-vous pas pour reconnaître la Palestine comme État souverain (comme de nombreux pays l'ont déjà fait) et pour favoriser sa présence de plein droit à l'ONU ?) Ce ne serait que justice, l'ONU ayant reconnu l'État d'Israël en 1948 et refusé de le faire pour la Palestine en 1988 quand celle-ci a proclamé son indépendance.) Et cela pourrait avoir plusieurs effets positifs : redonner dignité et confiance aux Palestiniens, établir une meilleure égalité entre les partenaires en présence, relancer les négociations sur un meilleur pied et favoriser la paix dans la région. Il est bien évident, en effet, que la présente proposition, ainsi que la colonisation et la ségrégation actuelles suscitent la colère des Palestiniens et justifient la violence de certains. À propos de ce dernier point, rappelons que l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) a renoncé à la violence et a reconnu l'État d'Israël en 1993. Le Fatah qui gouverne en Cisjordanie refuse lui aussi la violence. Quant au groupe palestinien le Hamas (qui dirige Gaza), groupe dit terroriste, il a conclu deux fois un gouvernement d'union avec le Fatah, acceptant implicitement de cesser la violence contre Israël.

Monsieur le Ministre, pourquoi ne pas encourager aussi les Juifs du Canada à dénoncer ce prétendu « plan de paix » : on peut critiquer une politique particulière d'un pays sans être contre ce pays lui-même. C'est le contraire qui est vrai : aimer un pays inclut le fait d'en critiquer les dérives.

Guy Durand

Guy Durand, professeur émérite de l'Université de Montréal et auteur du livre Israël et Palestine : histoire ancienne et fractures actuelles, Montréal, Éditions des Oliviers

La source originale de cet article est [Le Devoir \(Lettres du lecteur\)](#)

Copyright © [Guy Durand](#), [Le Devoir \(Lettres du lecteur\)](#), 2020

---

Articles Par : [Guy Durand](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)